

SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE



*Naturellement  
vôtre !*

# Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe 2021



Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne



Naturellement  
vôtre !

## Faits saillants

### Mise en contexte :

Conformément à la Loi sur les cités et villes ainsi qu'au code municipal, le maire fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier terminant le 31 décembre 2021.

### Principales méthodes comptables :

La comptabilisation des transactions est effectuée selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments de revenus, de charges, d'actifs et de passifs sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et transactions leur donnant lieu.

Les charges comprennent le coût des biens consommés et des services obtenus au cours de l'exercice et incluent l'amortissement annuel du coût des immobilisations.

### Résultats 2021 :

L'audit des livres de la municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne a été effectué par la firme Bédard Guilbault inc., société de comptables professionnels agréés. Cette firme a procédé à l'audit des états financiers consolidés de la situation financière de la municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne au 31 décembre 2021. Le rapport du vérificateur externe (auditeur indépendant) conclut que de l'avis des auditeurs, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne au 31 décembre 2021 conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

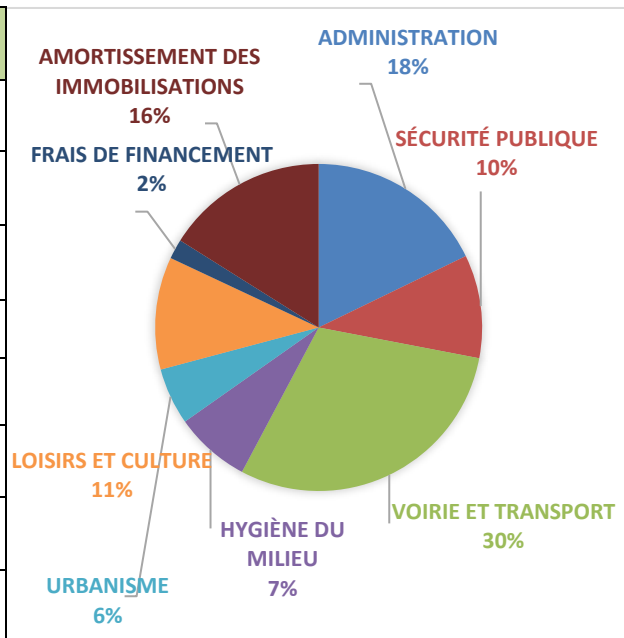
<b>Excédent de fonctionnement à des fins fiscales:</b>	<b>276 072 \$</b>
Revenu de fonctionnement :	1 717 827 \$
Autres revenus	202 346 \$
Charges totales de 2021 par secteur	1 967 894 \$



Naturellement  
vôtre !

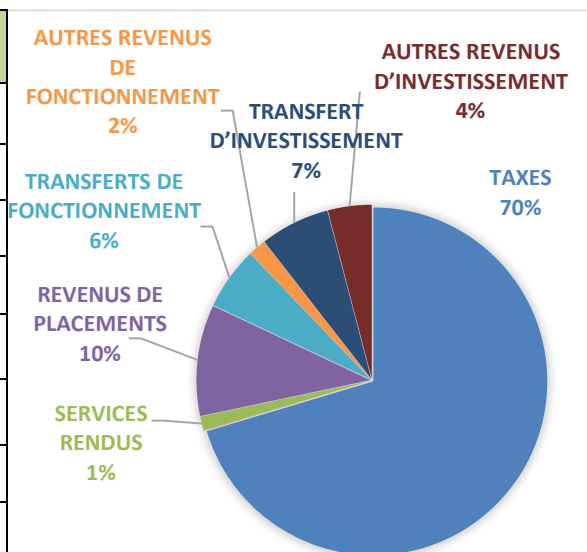
## Résumé des charges totales de 2021 par secteurs :

Charges	Montant
Administration générale	391 664 \$
Sécurité publique	226 713 \$
Transport	421 271 \$
Hygiène du milieu	149 614 \$
Aménagement, urbanisme et développement	131 755 \$
Loisirs et culture	224 426 \$
Frais de financement	45 659 \$
Amortissement des immobilisations	376 792 \$



## Résumé des revenus totales de 2021 par secteurs :

Revenus	Montant
Taxes	1 351 214 \$
Compensations tenant lieu de taxes	740 \$
Services rendus	20 406 \$
Revenus de placements	198 281 \$
Transferts de fonctionnement	111 693 \$
Autres revenus de fonctionnement	31 344 \$
Transferts d'investissement	124 217 \$
Autres revenus d'investissement	78 129 \$





Naturellement  
vôtre !

## Excédents accumulés : évolution

Excédents accumulés	2021	2020	2019
Excédents de fonctionnement non affectés	337 938 \$	141 146 \$	185 797 \$
Excédents de fonctionnement affectés	108 087 \$	388 575 \$	401 886 \$

## Endettement total à long terme au 31 décembre 2021

	2021	2020	2019
Endettement	1 597 100 \$	1 687 600 \$	1 774 000 \$

### Sommaire de l'endettement :

Égout et camion incendie : 588 800 \$

Municipalisation Domaine Apéro : 396 700 \$

Municipalisation Domaine Alouette : 611 600 \$

### Recommandations comptables :

1. Pour faciliter le suivi des affectations des projets en cours de la Municipalité, s'assurer que la source de financement soit dictée dans les procès-verbaux et s'assurer de la continuité entre l'autorisation de la dépense et l'autorisation du paiement. S'il y a un changement dans la source de financement, une conservation par écrit de la modification doit être conservé.
2. S'assurer d'appliquer la délégation de pouvoir prévu par la Municipalité. L'approbation de la dépense, des feuilles de présence et des écritures de journal doit être visible.



*Naturellement  
vôtre !*

3. Le suivi des surplus devrait être effectué au cours de l'exercice pour suivre l'évolution de ceux-ci en temps réel et faciliter les prises de décisions.
4. Il est important de s'assurer que les dépenses de fonctionnement et d'investissement soient comptabilisées dans les bons postes.
5. Pour obtenir la subvention du programme TECQ, il faut préalablement que la Municipalité investisse la somme en lien avec son seuil d'immobilisations.
6. S'assurer que le budget adopté soit en concordance avec le règlement de taxation adopté.

## **Conclusion :**

J'espère que ce rapport vous a permis d'acquérir une meilleure connaissance du bon état de santé de notre municipalité. Notre situation financière est enviable. Je vous invite à le consulter à nouveau au besoin. Ce rapport sera publié sur le site web de la municipalité.

Raymond Francoeur, maire

Municipalité de Sainte-Christine-d' Auvergne  
Rapport lu et déposé à la séance ordinaire du 9 mai 2022